



# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL

Agréée par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

## COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'OISE

À CARLEPONT, le 3 décembre 2023

Mesdames, Messieurs, les membres du comité  
Mesdames, Messieurs, les présidents de secteur  
Mesdames, Messieurs, les présidents d'association

### **Objet : compte-rendu de l'assemblée générale du comité de l'Oise du dimanche 3 décembre 2023 à CARLEPONT.**

Mesdames, Messieurs,

le comité départemental de l'Oise de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal (FFPJP) s'est réuni en assemblée générale, sous la présidence de M. OMNES Gérard, le dimanche 3 décembre 2023 à partir de 9 Heures 30 dans la salle des Fêtes de CARLEPONT.

Nous tenons à remercier Mr LESUER Maire de BAILLY (Absent de part de ces fonctions professionnelles) pour la mise à disposition de cette salle, nous remercions également le club de BAILLY et ses bénévoles pour leur accueil et la bonne organisation de cette assemblée.

Avant d'ouvrir la séance, M. OMNES souhaite la bienvenue à tous les dirigeants présents ainsi qu'à tous les membres du comité présents, 9 présents sur 13, Mr PHILIPPE Maxime absent excusé, étant actuellement avec son club pour les rencontres de ¼ de finale de la Coupe de France Provençale qui se déroulent à MARMENDE, Mme FREDET Edith, Mrs DAGNIAUX David et NORET Dominique absents excusés également pour problème de santé.

M. OMNES, après avoir constaté les éléments suivants :

- Que toutes les convocations ont été adressées.
- 64 associations sont présentes ou représentées sur les 65 de notre département soit 147 voix sur 149 et 1 association absente : MONTATAIRE

En conséquence, Mr OMNES déclare ouverte l'Assemblée Générale 2023 du Comité de l'Oise de pétanque et jeu provençal et passe à l'ordre du jour :

#### **1- Approbation du compte-rendu de la dernière assemblée générale :**

Le compte rendu de l'assemblée générale 2022 est à votre disposition sur le site du comité, il a également été transmis à toutes les associations, avez-vous des questions le concernant ?

Nous allons soumettre son approbation au vote.

Qui est contre : personne. Abstention : aucune, donc adopté à l'unanimité.

#### **2- Rapport moral du Président (M. OMNES) :**

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Membres du Comité, Madame et Messieurs les Présidents de Secteur, Mesdames et Messieurs, chers amis (es), au nom du Comité de l'Oise, je vous remercie d'avoir fait le déplacement pour participer à notre Assemblée Générale 2023.

Le pointage effectué par le Secrétaire Général à l'entrée de la salle mise à disposition grâce à Mr CLEROY Philippe Président du Club de BAILLY et bien sûr grâce à Mr le maire de Carlepont, que je remercie montre que de nombreuses associations ont répondu présentes et que le quorum représentant au moins la moitié des voix est atteint. Le compte détaillé vous sera communiqué dès que les retardataires nous auront rejoints, en conséquence, je déclare ouverte l'Assemblée Générale 2023 du Comité de l'Oise de pétanque et jeu provençal.

Nous allons commencer cette Assemblée en respectant une minute de silence pour toutes celles et ceux, hélas trop nombreux qui nous ont quittés (es) cette année, famille, amis ect... Merci.

Le comité s'est réuni 3 fois cette année, et le Secrétaire Général va vous détailler le déroulement de l'année 2023, les comptes-rendus des réunions sont sur le Site du Comité.

En ce qui concerne la situation financière, je remercie Mr FETILLEUX (notre Trésorier Général) pour la tâche qui lui incombe afin de mener à bien les comptes du Comité.

Mr GLAIS nous parlera de la commission de discipline et Mr NORET de la Commission d'arbitrage.

Le nombre de licenciés (es) est revenu comme avant la pandémie, 2817 à ce jour.

Je demanderais aux clubs comme tous les ans de remplir la fiche signalétique afin que je puisse mettre à jour les changements de bureaux (celle-ci se trouve sur le site du comité dans la rubrique documents), je vous rappelle que le Site est un très bon moyen pour vous communiquer des informations donc n'hésitez pas à le consulter très souvent et j'en profite pour remercier à nouveau Mr Michel CHERON pour son implication.

Je remercie aussi Mr PHILIPPE Maxime qui est malheureusement absent mais qui participe en ce moment à la phase finale de la Coupe de France Jeu Provençal qui se déroule à Marmande (47), pour son investissement dans les championnats des clubs, les Coupes de France ainsi que la communication.

Bravo à nos licenciés (es) pour les résultats lors de championnats de France et surtout à nos vétérans et une équipe minime qui s'inclinent en huitième de finale, pour terminer, je remercie les Membres du Comité, des Secteurs, éducateurs, arbitres, bénévoles, membres des différentes commissions qui apportent leurs concours pour la bonne marche des clubs ainsi que leurs sponsors.

Avant de passer la parole à notre Secrétaire Générale qui je l'espère ne nous saoulera pas, je vous présente à toutes et à tous mes meilleurs vœux de réussite sportive, professionnelle, familiale et par-dessus tout une très bonne santé. Merci de m'avoir écouté.

M. OMNES Gérard  
Président du Comité

Le rapport est soumis au vote et est adopté à l'unanimité.

### **3 - Rapport des effectifs et d'activités :**

M. DESGROUX, secrétaire général, donne lecture du compte-rendu d'activités et des effectifs 2023.

Il constate une hausse de 309 licenciés par rapport à 2022 (toutes catégories confondues).

(Voir compte-rendu des effectifs et d'activités 2023 de M. DESGROUX et qui vous a été remis ce matin et sur [fichier ci-joint](#)).

### **4 - Bilan financier 2023 :**

Mr le maire ou son représentant, Mesdames, Messieurs les Membres du Comité, Madame, Messieurs les Présidents de Secteur, Mesdames, Messieurs les Présidents de clubs, chers amis (es), bonjour et bienvenue à CARLEPONT pour l'assemblée générale 2023 du comité de l'Oise. Un grand merci à Philippe et toute son équipe du club de Bailly pour son accueil et pour l'organisation de cette journée.

En introduction de la présentation du bilan 2023, je ne vais pas vous lire le copier/coller des annonces faites lors des précédents bilans, c'est lassant et on use de la salive.

Quoi qu'il en soit, je tiens à remercier les responsables de clubs qui ont bien compris que la trésorerie de notre comité est un poste à gestion rigoureuse avec obligation de résultats.

Fin du chapitre.

Vous avez dans les pochettes le bilan détaillé de l'exercice 2023. Le résultat laisse apparaître un excédent de 3401.16 € (en 2022 déficitaire de 2584.81 €). Le solde de de la fiche financière 2023 (16437.20 €) a été réglé et figurera sur l'exercice 2024 afin de garder un maxi sur le livret A (intérêts au 15/11 = 1036.39 €), reste aussi l'attribution des récompenses championnats des clubs 2023, en décalage comme chaque année.

La comptabilité simplifiée basée sur les relevés bancaires me permette de vous annoncer que le solde de banque au 01/11/2023 est de 10689.02 €, que sera reporté sur l'exercice 2024 les 517.00 € comptabilisés mais non encaissés et les 4405.80 € perçus ou non réglés après le 31/10/2023, date de clôture du bilan. Les disponibilités sont donc de 46802.31 € comme indiqué sur le bilan en votre possession.

Donc la situation est stable grâce à l'augmentation des licenciés et les économies réalisées sur certains postes mais la vigilance reste de rigueur et l'augmentation de 3.00 € devrait regonfler le livret A qui comme je l'avais prédit en 2021 a beaucoup fondu (30694.72 € contre 57790.30 en 2020).

Je suis à votre disposition pour toute questions pertinentes relative à ce bilan, qui je le répète a été vérifié et qui sera comme chaque année transmis à la fédération.

Je vous remercie pour votre attention et laisse à présent la parole aux 2 vérificateurs aux comptes que j'ai rencontrés le lundi 27 novembre pour, la lecture de leur rapport.

Merci de m'avoir écouté.  
(Bilan sur **fichiers ci-joints**)

M. FETILLEUX Christian  
Trésorier Général du Comité

## **5 - Rapport des vérificateurs aux comptes :**

### **Rapport des vérificateurs des comptes**

M.SUCHET Joël (Mme BONNEAU Geneviève étant absente excusée)

Mesdames, Messieurs

Bonjour à tous

Comme à l'accoutumé je ne peux que féliciter Mr FETILLEUX pour la bonne tenue des comptes, je vous fais remarquer que le progrès de la gestion qui passe de moins 2000.00 € à environ plus de 3400.00 € en 2023 malgré les impayés. Je voudrais rappeler que les comptes sont arrêtés au 31/10, donc je préconise fortement que tous les clubs respectent cette date pour payer leurs dus, je laisse la parole au trésorier pour plus d'explications et je maintiens que pour l'année 2024, toute demande de licences ou d'inscriptions pour les championnats, devra être impérativement accompagnée de son règlement, sinon elles ne seront pas prises en compte, pour rappel 4400.00 € de factures non réglées au 31/10/2023 ce n'est pas normal.

Sur ce, je félicite encore une fois le trésorier pour sa bonne tenue des comptes exemplaire et espère fortement que malgré son grand âge, qu'il pourra continuer à faire son excellent travail.

Je vous remercie de m'avoir écouté et surtout de bien prendre en considération les demandes faites.

Merci d'avance et je demanderai à l'Assemblée générale d'approuver les comptes pour l'année 2023 et de donner quitus au trésorier du Comité de l'Oise.

Le Vérificateur aux comptes  
M. SUCHET Joël

Le bilan financier est ensuite soumis au vote et est adopté à l'unanimité.

## **6 - Rapport de la commission financière : budget 2024 :**

(Voir prévision de budget 2024, sur **fichiers ci-joints**)

Mr Christian FETILLEUX  
Trésorier Général du Comité

## **7 - Rapports de la commission sportive et des jeunes :**

M. DESGROUX, président de cette commission, nous donne les principaux points qui avaient été étudiés lors de la réunion du 07 avril 2023, il informe l'assistance que le CDC Jeunes n'a pu avoir lieu étant donné qu'il n'y avait qu'une seule équipe d'inscrite dans le CDC Junior/Cadet et 1 seule également dans le CDC Minimes/Cadets malgré tous les mails de relance pour les inscriptions d'équipes qui ont été envoyés et qui sont restés la plupart sans réponses, de ce fait le CD 60 n'avait pas a organiser une finale CRC Jeune au mois de septembre vu que nous n'avions pas organisé de CDC Jeune.

(Voir rapport de la commission jeune)

## **8 - Rapport de la commission d'arbitrage :**

Les membres de cette commission (dont tous les arbitres de notre département) se sont réunis le 10 février 2023 à Bresles (voir rapport de Mr NORET ci-dessous), pour palier à l'absence de Mr NORET, c'est Mr GLAIS qui nous donne lecture du compte-rendu de la commission d'arbitrage

Mesdames et Messieurs les Membres du Comité, Madame et Messieurs les Présidents de Secteur, Mesdames et Messieurs les présidents de clubs, Mesdames et Messieurs les arbitres. En qualité de rapporteur, je vais vous présenter le rapport de la commission d'arbitrage pour cette année 2023.

En premier lieu, je tiens à m'excuser pour le nombre restreint de réunion cette année puisqu'une seule réunion a eût lieu, cette dernière concernant les affectations d'arbitre sur les différents championnats.

La difficulté rencontrée principalement lors de ce type de réunions se situe au niveau du nombre de présents et à la prise en compte des souhaits de chacun.

J'attirerais votre attention sur le nombre d'arbitres effectuant au moins une dizaine d'arbitrage sur nos terrains, je pense qu'il ne dépasse pas les 40% de l'effectif total, difficile dans ce contexte de pourvoir les concours et maintenant fait nouveau les championnats...

Le Président du club faisant office n'est qu'un pis-aller, qui aura bien du mal à faire appliquer le règlement dans le cas d'incidents graves sur le terrain.

Nous souhaitons tous que le nombre d'arbitres soit plus important sur notre département. Mais pour 2023, merci à ceux qui ont arbitré, ou répondu à une demande de dernière minute faite au niveau du responsable de la commission. En 2024 nous planifierons 3 réunions dont une de remise à niveau et une pour l'affectation des arbitres sur les championnats.

Merci de votre attention.

Mr GLAIS Bernard  
Rapporteur de la Commission d'Arbitrage

### **9 - Rapport de la commission de discipline par Mr GLAIS :**

Mesdames, Messieurs les Présidents d'Association,

Mesdames, Messieurs, bonjour

Cette année la Commission de Discipline s'est réunie 2 fois, à la demande de Monsieur le Président du Comité sous présentation des rapports (l'auteur de rapport doit être licencié (e) FFPJP).

Pour rappel : il existe 3 organes de première instance :

1 - La Commission Départementale de Discipline.

2 - La Commission Régionale de Discipline.

3 - La Commission Fédérale de Discipline.

La Commission de Discipline Départementale à compétence pour juger :

Toutes les infractions commises dans le département de l'Oise : joueurs, dirigeants, initiateur, éducateur fédéral 1<sup>er</sup> degré.

Les membres des organes disciplinaires se prononcent en toute indépendance et ne peuvent recevoir d'instructions ou subir des tentatives d'influence dans la procédure.

Les personnes habilitées à effectuer l'instruction sont désignées par le Président de la Commission de Discipline : personnes physiques choisies en raison de leurs compétences au regard des faits objets des poursuites.

Ils sont astreints à une obligation de confidentialité pour les faits, actes et informations dont elles ont connaissance.

J'en profite pour remercier les auteurs qui ont rédigé les rapports (il faut un certain courage).

L'audition des témoins est souhaitée, elle permet d'apporter des éléments nouveaux pour la compréhension.

Les décisions qui sont prises ne sont pas des **jugements** mais des actes administratifs et sportifs.

Lesquels en tant que tels doivent être motivés par écrit et comporter l'énoncé des considérations de droit et de fait qui constituent le fondement de la décision.

Les décisions de la Commission doivent se baser suivant :

1 - Le règlement disciplinaire.

2 - Le code de discipline et sanctions.

3 - Le code de procédure.

La Commission de discipline se base donc sur des niveaux de sanctions établies par la FFPJP.

Les décisions sont prises à l'unanimité et en cas d'égalité des voix : celle du Président compte double.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

**10 - Rapport de la commission féminine :**

Les membres de cette commission ne se sont pas réunis, donc pas de rapport.

**11 - Rapport de la commission vétérans :**

Mr CHOURAQUI rapporteur de la Commission donne lecture du rapport.  
(Voir compte-rendu de la Commission vétérans sur [fichier ci-joint](#)).

**12 – Rapport de la commission chancellerie :**

Comme il est de coutume chaque année depuis quelques décennies, le comité tient à récompenser tous les dirigeants et bénévoles pour leurs dévouements auprès de leurs associations respectives.

M. OMNES demande à M. PELLAN, président de cette commission, de bien vouloir informer l'assistance de la liste des dirigeants et joueurs pour lesquels une demande de récompense a été demandée.

Toutes les demandes de récompenses proposées à la commission de chancellerie ont été retenues.

Les dirigeants et joueurs, cités ci-après, se voient remettre leurs différentes récompenses sous les applaudissements de l'assemblée :

**14 Médailles de Bronze avec diplômes :**

- Mme CLEROY Aline du Club de BAILLY.
- Mme FESSART Michèle du Club de CREPY En VALOIS.
- Mme DUVAL Colette du Club de MAIGNELAY.
- Mr CLEROY Philippe du Club de BAILLY.
- Mr DENOS Daniel du Club de CREIL.
- Mr COMMUN Christian du Club de CREPY En VALOIS.
- Mr GRIMBERT Gérald du Club de CREPY En VALOIS.
- Mr BANQUET Philippe du Club de l'Entente BEAUVAIS.
- Mr BOULANGER Patrick du Club de l'Entente BEAUVAIS.
- Mr RIBEIRO Joao du Club de LA CROIX St OUEN.
- Mr PAGNET Francis du Club de LE MEUX.
- Mr DUVAL Jean - Jacques du Club de MAIGNELAY.
- Mr FENAUX Sébastien du Club de RIBECOURT - DRESLINCOURT.
- Mr ALBERT Michel du Club de TROISSEREUX.

**3 Médailles de Bronze avec diplômes :**

- Mme CAMPS Claudine du Club d'HAUDIVILLERS.
- Mr ALIDIÈRE Bruno du Club de CREPY En VALOIS.
- Mr CHOURAQUI Gérard du Club de SENLIS.

**1 Médaille d'Or avec diplôme :**

- Mr THIBAUDET Raymond du Club de VERBERIE.

**13 – Informations diverses :**

A partir de 2022, la FFPJP a décidé qu'il n'y aurait plus d'année blanche. Tous les joueurs désirant changer de club devront régler leur mutation : rappel du tarif mutations :

Mutations interne : 30 €

Mutation externe (hors comité) : 50 €

**14 - Questions diverses :**

Mr OMNES nous fait part qu'il a reçu plusieurs questions de Mme CONCHON Kitty et Mrs BELLOY Alexandre et MISTRO Jean-Christian :

Mr OMNES nous lit ces questions et des réponses leurs sont données par les membres des commissions du comité concernées

Question n° 1

- Commission d'arbitrage : cette commission est-elle encore utile puisque nous ne sommes réunis qu'une fois par an en nombre assez restreint, essentiellement pour les attributions de championnats, avec des « réservations » pour les absents et des désignations parfois non honorées.

Question n°2

- Commission féminine : que reste-t-il de la commission féminine ?

Question n°3

- Le comité a-t-il prit une décision concernant les concours lors de la période estivale. Selon le règlement FFPJP ?

Question n°4

- un rappel peut-il être fait concernant les tenues, avec l'explication de la tenue homogène haut, suite à des altercations avec les joueurs lors des championnats par équipes (club) ?

Question n°5

- L'examen de grafiqueur est-il mis en place par le comité, la région ou la FFPJP pour 2024 ? La fédération a modifié les tarifs des arbitres cependant la grille ne mentionne pas les « Arbitres - grafiqueurs ».

Question n°6

- quels sont les formateurs référencés au niveau fédéral, pour les arbitres et pour les grafiqueurs.

Question n°7

- Quel sont les fonctions de la commission jeune, alors que les championnats des clubs étaient cette année à notre charge mais l'information n'a pas été communiquée ?

En l'attente, nous vous prions de croire Monsieur le Président, en nos salutations sportives.

Mme CONCHON Ketty et Monsieur MISTRO Jean-Christian.

N'ayant reçu aucune autre question par écrit, le président leva la séance à 12 heures 45 en remerciant toutes les personnes présentes et en les invitant à prendre le pot de l'amitié.

Pour le comité  
Le secrétaire général  
**Jacques DESGROUX**